



La bioindication au jardin

Bioindication : indications fournis par la présence **spontanée** d'une plante ou d'un animal sur les conditions environnementales du milieu de vie. Autrement dit, si une plante pousse à un endroit donné, ce dont elle a besoin pour vivre y est présent. Cela veut dire qu'il ne faut pas voir des "mauvaises herbes" mais des "herbes indicatrices".

Quelques exemples :

- le mouron rouge pousse surtout dans les terrains légers et acides (ph<6,5)
- l'ortie pousse dans les sols riches en azote ou présentant une forte teneur en fer

Comment procéder ?

1. Pousse spontanée

Laissez une espace non planté d'un mètre carré pour que des plantes y poussent spontanément.

2. Observations

Identifiez les plantes présentes et notez celles qui sont les plus abondantes.

5. Actions

Adaptez vos pratiques en fonction de votre diagnostique.

3. Interprétation

Renseignez-vous sur chacune d'elles : sur quel type de sol poussent-elles spontanément ?

4. Diagnostic

Les différentes plantes présentes peuvent vous indiquer des dysfonctionnements au niveau du sol ou au contraire que tout va bien dans votre jardin.



Une question ? Contactez-nous !

CREPAN – 02.31.38.25.60 – jennifer.scimia@crepan.org

Retrouvez-nous sur notre site crepan.org

ou sur notre page facebook

